# La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa

Philippe Leveau, Pierre Gros, Frédéric Trément

▶ **To cite this version:**

Philippe Leveau, Pierre Gros, Frédéric Trément. La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa. Bulletin de liaison de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain, 1999, 9, pp.2-10. halshs-01839268

**HAL Id: halshs-01839268**
**https://shs.hal.science/halshs-01839268**

Submitted on 13 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Association d'étude du monde rural gallo-romain*

École normale supérieure, 45 rue d'Ulm, 75230 Paris cedex 05

AGER

*Bulletin de Liaison n° 9*
*- novembre 1999 -*

# Colloque ager V

## Actualité de la recherche en histoire et archéologie agraires

**BESANÇON**
**19-20 septembre 2000**

### Renseignements colloque

François Favory
12, rue du Dessus des Vignes,
25410 Velesmes Essarts
Tél/Fax : 03 81 58 62 86
E-Mail : francois.favory@mti.univ-fcomte.fr

### Inscriptions et calendrier

Les réservations d'hôtel se feront à partir de la seconde circulaire ; possibilité de logement à prix réduit en Cité Universitaire ou au Centre International de Séjour.

Droits d'inscription : 160 F (100 F pour les étudiants ou chômeurs)

Les droits d'inscription comprennent l'impression du volume de résumés, les transferts en car, les boissons aux pauses, SNCF-Réductions. L'inscription au colloque AGER V permet de participer aux deux journées communes du colloque de paléo-écologie « Équilibres et ruptures dans les écosystèmes depuis 20 000 ans en Europe de l'Ouest, durabilité et mutation » (du 18 au 21 septembre 2000).

**15 janvier 2000** : pré-inscriptions

**Février 2000** : envoi de la seconde circulaire (réservations hôtels,...)

**31 mai 2000** : envoi des résumés, inscriptions définitives, paiement des droits, réservations hôtels.

### Programme scientifique

AGER souhaitait marquer le passage d'un millénaire à l'autre par une manifestation originale. Il a été décidé de dédier le colloque de l'an 2000 à la jeune recherche, celle qui est en cours et qui ouvre de nouvelles perspectives. Ce colloque vise à réunir surtout, mais pas exclusivement, de jeunes chercheurs, étudiants en maîtrise ou en DEA, des doctorants, des docteurs récemment diplômés, travaillant sur des problématiques nouvelles ou peu abordées jusqu'alors et sur des démarches méthodologiques innovantes, afin de leur donner l'occasion de présenter leurs travaux et de dialoguer avec des chercheurs confirmés.

La sélection des projets de comm+nicatio+s soumis par le candidats sera effectuée par un collectif de chercheurs CNRS, universitaires et professionnels de l'archéologie, sur la base des résumés.

Les communications porteront sur la fin de la Protohistoire, l'Antiquité et le haut Moyen Âge. La plus grande place sera réservée aux discussions. Il sera possible d'exposer des posters illustrant les tendances nouvelles de la recherche historique et archéologique.

Les actes du colloque seront publiés, sous la responsabilité d'un comité de lecture.

Ce 5e colloque s'inscrit dans la lignée des précédents. Une fois de plus, l'association AGER, qui réunit des professionnels du CNRS, de l'université, de l'AFAN, des services régionaux, départementaux et territoriaux de l'archéologie, des archéologues bénévoles ainsi que des amateurs de l'histoire et de l'archéologie agraires, organise une manifestation en association avec des laboratoires de recherche du CNRS et de l'université et avec le soutien du Service Régional de l'Archéologie du Ministère de la Culture. AGER entend ainsi réaffirmer son implication dans la valorisation des sociétés rurales.



ISSN 1284-8859

# La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la *villa* [1]

*Philippe LEVEAU*, Pierre GROS**, Frédérique TRÉMENT****

Le terme *villa* est utilisé par les archéologues pour désigner un type précis d'établissement rural identifié par une prospection, une fouille ou des prises de vue aériennes. Dans leur majorité, ils le réservent à un édifice présentant un plan régulier et comportant de nombreuses pièces, organisées autour de cours et de jardins ou donnant sur ceux-ci. La présence de balnéaires est générale ; celle d'un lieu de culte domestique est très fréquente. Essentielle, la dimension religieuse se traduit par la construction de mausolées autour desquels se regroupent les tombeaux des dépendants et par celle de sanctuaires qui facilitent l'intégration et le contrôle des populations paysannes dans le système domanial [2]. L'ensemble de ces données montre le luxe du bâtiment et donc un mode de vie que mosaïques, statues, matériaux de construction et documents épigraphiques concourent à caractériser. Au culturel répond l'économique : la villa est aussi un ensemble de bâtiments caractéristique d'une mise en valeur des sols obéissant aux principes de rentabilité définis par les agronomes latins.

Ainsi durant l'époque « classique » gallo-romaine (haut Empire), on associe le développement de la *villa* à la romanisation de la campagne : les *villae* sont les centres des domaines ruraux sur lesquels les aristocraties municipales urbaines appuient leur richesse. Leur identification et leur localisation permettent d'évaluer la présence des élites dans les campagnes et le degré du contrôle qu'elles y exercent. À la différence des sources écrites, juridiques, littéraires ou épigraphiques, qui, pour l'essentiel, forment un ensemble acquis depuis longtemps, les *villae* voient leur liste enrichie constamment par de nouvelles découvertes. Ainsi, l'archéologie prend, en quelque sorte, le relais de la philologie pour contribuer à l'amélioration des connaissances historiques.

## *La terminologie : sens du mot villa*

La polysémie du terme *villa* pose un premier problème. Utilisé en français depuis le XVIII$^{e}$ s. par emprunt à l'italien, il a plus de deux millénaires et demi d'existence. Il a désigné et continue à désigner des formes d'habitat de nature et de type différents aussi bien dans l'usage courant que dans la littérature technique. On ne nourrira donc pas l'illusion qu'une recherche philologique puisse régler un débat qui met en jeu des problèmes de fond. Ceux qui refusent d'utiliser une terminologie valorisant la distinction

* Professeur, Centre Camille-Jullian, MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647, 13094 Aix-en-Provence Cedex 2. (Philippe.Leveau@aixup.univ-aix.fr)

** Professeur, Département des Sciences de l'Antiquité, MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647, 13094 Aix-en-Provence Cedex 2.

*** Maître de Conférence, Département d'Histoire Université Blaise Pascal (Clermond-Ferrand II), Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 29, boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand Cedex 1. (CRCA@univ-bpclermont.fr)

1 Ce texte a été présenté au colloque « Campagnes de l'ouest. Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire », Rennes, 24-26 mars 1999, responsable scientique : Annie Antoine.

2 Pline le Jeune, grand propriétaire, donne dans une lettre les explications suivantes : j'ai fait restaurer « un temple de Cérès situé sur mes terres, vétuste et exigu… mais très fréquenté à une certaine date… Mais à proximité, aucun abri contre le soleil ni la pluie. À mon sens, je ferai donc preuve de piété et de générosité si, au temple rendu aussi beau que possible, j'ajoute encore de grandes galeries… » (IX, 39).

socio-économique entre ferme (de paysans) et *villa* (des « élites ») ont pour eux le dictionnaire latin qui traduit bien *villa* par ferme. À l'époque tardo-républicaine et impériale, bien qu'existe un vocabulaire spécifique – ainsi *tugurium* utilisé par Varron paraît s'appliquer à une maison de ferme couverte de chaume, soit à ce que nous appelons « ferme » ou « métairie » –, le terme continue à désigner des habitations de propriétaires petits ou moyens. Tite-Live et Tacite en usent ainsi. L'épigraphie en atteste aussi l'usage : l'article 4 du règlement d'Henchir Mettich (*CIL* VIII, 15902) évoque les *coloni « qu[i eorum i]n fundo villae Magnae sive Mappalia Siga villas habent,…* À la fin de l'Antiquité, la *villa* est alors une subdivision administrative de la *civita*s. « On vend une *villa* qui possède tel nom avec toutes ses terres, ses maisons, ses colons, ses vignes, ses forêts, ses champs et ses prés, ses pâturages, ses moulins, ses cours d'eau, ses troupeaux et ses dépendances de toutes natures, y compris l'église » (Durliat 1990, 154). À ce moment, pour J. Durliat qui envisage la question sur le plan fiscal, les distinctions entre *villa* et *fundus*, entre *villa* et *vicus* se sont brouillées : « *villa* est une circonscription administrative, inférieure au *vicus* ; c'est donc un village » (Durliat 1990, 153 n. 11).

### *Le terme villa dans les textes latins*

Dans la littérature antique, les définitions de la notion de *villa* étaient à la fois précises et ambivalentes. Le mot latin est en effet utilisé dans des contextes qui ne sont pas toujours pertinents. Dans les textes juridiques, si l'on s'en tient au *Digeste*, la *villa* englobe toutes les constructions (*aedificia)* implantées sur une propriété foncière *(fundus)* ; *ager cum aedificio fundus dicitur* (Digeste. L. 16, 211). À ce titre, elle ne peut se concevoir qu'en dehors de l'espace urbain et est traditionnellement opposée à *aedes* ou *domus*, mots qui désignent la maison de ville. Mais si Varron peut encore poser, dans le troisième quart du I^er^ siècle avant J.-C., la question de savoir ce qu'est, finalement, une *villa* (avec quelque distance ironique, il est vrai), c'est que ses contemporains ne s'accordaient peut-être pas tous sur le sens et l'extension du mot ; en fait, il souligne le double aspect, productif et résidentiel, de ce type d'établissement : à son époque, sans perdre aucune de ses fonctions agricoles, la *villa* est devenue aussi, et dans certains cas surtout, sinon même parfois exclusivement (certaines *villae* dites maritimes ou divers types de *villae* dites suburbaines), une habitation de plaisance où les riches propriétaires peuvent déployer, plus facilement que dans la *domus*, toutes les formes du luxe et du raffinement dans le cadre d'une nature aménagée. Cette double finalité existe à vrai dire dès l'origine, mais le dosage du résidentiel et du fonctionnel a évidemment beaucoup varié. Rappelons tout de même plusieurs données importantes : lorsque Caton souhaite que l'appartement du maître (qui déjà en son temps ne réside plus sur ses terres) présente assez d'agrément pour que celui-ci n'hésite pas à y faire des séjours fréquents ou prolongés, seul moyen, de son point de vue, pour contrôler efficacement l'activité et les comptes du fermier (*vilicus)*, – le mot est pris au sens de régisseur ou intendant – le développement ultérieur de la *villa* est déjà en germe. Pour autant, elle ne cessera pas, sauf cas exceptionnel, de rester un lieu de production qui, dès le II^e^ siècle avant J.-C., était déjà orienté vers la commercialisation des surplus : Caton préconise l'implantation de la *villa* à proximité d'une ville, de la mer, d'un cours d'eau navigable ou d'une bonne route. Et Varron, dans son effort d'étymologie (erroné mais d'autant plus significatif), assure que le mot appartient à la même famille que le verbe *convehere* (apporter ou transporter) puisque, dit-il, c'est là qu'on rassemble les produits de la terre.

À la fin de la République et durant le haut Empire, la plupart des auteurs latins retiennent donc dans la notion de *villa* les deux composantes : la *pars urbana* (la résidence) et la *pars rustica* (la ferme, avec tous les bâtiments ou espaces liés à l'activité agricole). Il est remarquable que Vitruve, qui ignore ces locutions, et emploie génériquement le mot de *villa*, renvoie purement et simplement, dans sa description des parties les plus raffinées ou les plus délicates de l'établissement rustique, aux prescriptions des chapitres précédents relatives à la maison de ville ; la seule différence entre la résidence urbaine et celle de la campagne réside pour lui dans l'inversion de la disposition relative de l'atrium et du péristyle. Compromis entre l'*utilitas/fructus* et la *voluptas/delectatio*, la seconde n'excluant jamais la première mais tendant à se développer et à se perfectionner tout au long des siècles impériaux, la *villa* deviendra, de Cicéron à Pline le Jeune, une sorte de lieu de l'esprit (de l'*otium* cultivé). Mais les descriptions cicéroniennes des *voluptuariae possessiones* de Campanie ou pliniennes des domaines de Toscane ou des Laurentes ne doivent pas faire oublier que la plupart de ces *villae* se trouvent au centre de vastes propriétés foncières. Au milieu du I^er^ siècle, Columelle formalise la dualité *urbana/rustica* et introduit une troisième partie : la *pars fructuaria* (Col. 1, 6, 1). Cette distinction révèle la plus grande attention portée à la production agricole. Dans ce contexte, on comprend mieux les raisons pour lesquelles, sans doute, dans la *Guerre des Gaules*, César utilise le terme *aedificium* dans la description de l'habitat dispersé, alors qu'on attendrait *villa* : à son époque, en Italie, la *villa* avait des caractéristiques qu'il ne retrouvait pas en

Gaule. Pour l'habitat dispersé, César n'emploie pas *villa* alors qu'il utilise *oppidum*, *urbs* et *vicus*. Comme le soulignait déjà A. Grenier (Grenier 1919), c'est que ces mots servant à décrire les réalités italiennes correspondaient à des réalités gauloises, alors qu'on ne rencontrait pas en Gaule de bâtiments ruraux correspondant à la *villa*. L'archéologie paraît confirmer cette interprétation qui est aussi celle de ses successeurs (Ferdière 1988 ; Harmand 1987, 471).

En définitive, dans la terminologie des bâtiments agricoles, *villa* est un terme très général qui apparaît rarement dans les sources épigraphiques. Il n'est pas utilisé sur les tables alimentaires de Veleia alors qu'elles énumèrent des bâtiments agricoles appartenant au domaine : *casae*, *figlinae* (ateliers), *ovila* (bergeries), *turricula*, *parientinae* (ruines)…. Les portes monumentales d'édifices que nous appelons des *villae*, portent des inscriptions qui les désignent sous le nom de *praedium* (Pucci 1989, 114-115), terme utilisé d'ailleurs par Palladius dans son traité !

## *Villa dans la littérature historique et archéologique : les usages*

Les historiens ont été sensibles à la polysémie du terme *villa*. J. Harmand, qui, de 1951 à 1990, consacra une partie de ses travaux à cette question, proposa une « nomenclature moderne de l'habitat rural gallo-romain, décollant de la routine du stéréotype *villa* » dont il souligne le rôle d'écran (Harmand 1988, 294). Parmi les habitats ruraux que nous considérons « de rang supérieur » en ce qu'ils se distinguent des fermes et métairies, habitations « de rang inférieur », il distinguait le « manoir rural » et le « château », selon que l'établissement intégrait ou non des bâtiments agricoles à un ensemble résidentiel. Par l'importance de ses dimensions, le manoir s'écartait de « la maison de ferme » : resté fondamentalement agricole à l'intérieur, il s'en distingue par une architecture ostentatoire (Harmand 1988, 296). Le château, – pris au sens de construction civile résidentielle apparue en France à l'extrême fin du XV$^{e}$ siècle –, n'est pas normalement lié à une exploitation agricole ; il est entouré de parcs (Harmand 1990, 623). La référence sociale est fondamentale. L'un, le manoir, renvoie à la petite noblesse d'Ancien Régime, l'autre, le château, à la haute et moyenne noblesse et à la grande bourgeoisie.

De leur côté, les archéologues ont entrepris un effort de clarification de la terminologie latine pour en rechercher les correspondances avec les réalités du terrain. Au siècle dernier en effet, dans l'usage des « antiquaires », *villa* désignait une construction rurale de quelque taille qu'elle soit et plus spécialement, par influence de l'italien, une résidence urbaine comportant un jardin intérieur, usage maintenant abandonné au profit de *domus*. Dans son ouvrage sur les campagnes de la Gaule, A. Ferdière appelle *villa* « une exploitation agricole comportant une partie résidentielle plus ou moins importante, et construite « en dur », à la manière romaine » (Ferdière 1988, 1, 158). L'insistance sur la notion d'exploitation agricole s'explique parfaitement par une réaction contre une tradition qui, établissant une relation forte entre archéologie et histoire des arts, a privilégié la recherche sur les ailes thermales, les mosaïques, le décor statuaire… Cette réaction s'était exprimée, il y a une quinzaine d'années, dans la définition des priorités par la programmation de l'archéologie nationale ; elle conseillait de décourager les fouilles sur les ailes thermales des *villae* supposées déjà bien connues, pour concentrer les efforts sur les bâtiments agricoles. Au même moment, le progrès des techniques et la généralisation aux époques historiques de l'appel aux Sciences Physiques et aux Sciences de la Nature et de la Terre permettaient d'identifier des activités agricoles pratiquées dans des bâtiments au plan peu caractéristique ou dépourvus d'appareillages spécifiques. Par ailleurs, on recommandait d'étudier les *villae* « en liaison avec le paysage rural et les modes d'exploitation du sol » (Recherche Archéologique 1984, 186).

La définition retenue par A. Ferdière insiste bien sûr l'aspect résidentiel qui paraît important même quand les bâtiments agricoles occupent l'essentiel de la superficie. Mais une résidence rurale n'est pas nécessairement un établissement agricole et il ne faut pas établir une relation exclusive entre *villa* et agriculture. La terminologie proposée par J. Harmand n'a pas de grandes chances d'être adoptée, car elle établit une équivalence trop directe entre Antiquité et Temps Modernes et se heurte aux usages des médiévistes qui de leur côté développent une problématique du château. On peut le regretter, car elle mettait bien en évidence la signification de cet habitat en termes sociaux.

## *Le problème archéologique : l'identification d'un site comme villa*

À la polysémie du mot correspond celle de structures archéologiques à propos desquelles les hypothèses les plus diverses ont pu être soutenues. Prenons l'exemple de l'interprétation des *villae* ayant deux ou plusieurs cours. L'archéologue anglais J.-T. Smith a proposé une théorie controversée selon laquelle une grande partie des pièces aurait été destinée à accueillir plusieurs familles. La présence d'appartements

indépendants s'expliquerait par des occupations multiples. De son côté et de manière totalement indépendante, un juriste, Y. Thomas, suggère aux archéologues de rechercher dans les structures matérielles de l'habitat une correspondance avec la structuration complexe d'un modèle familial plurinucléaire : « la maison romaine est conçue comme un tout composé d'unités regroupées en sous-ensembles, où l'on se figure que vivent et trouvent la mort les membres des diverses cellules que régit un chef de famille » (Thomas 1986, 215).

Le même édifice peut faire l'objet d'interprétations très différentes. Ainsi dans le Haut-Rhin, à Kembs/Neuweg, un vaste établissement d'époque flavienne, de plan carré et comportant 40 pièces regroupées autour d'une cour à portique, pour lequel on pensait à des *principia*, est identifié comme un *praetorium*, lieu d'hébergement pour de hauts fonctionnaires (Zehner 1998, 74). Dans le même département, un bâtiment enclos par un mur d'enceinte a été fouillé à Freisen (Zehner 1998, 65, 73-74, 156-158). Il est identifié comme un *castellum* ou comme un *vicus*, la station routière de *Larga*, alors qu'il s'agit plus vraisemblablement d'une *villa* d'un type analogue à celui du *castellum* du Nador entre Tipasa et Cherchell en Algérie (Aselmino *et al.* 1989). En Seine-Maritime, à Vieux-Rouen-sur-Bresle, un établissement remarquable par le développement des pièces autour d'un péristyle central rectangulaire et la complexité de son plan est identifié comme un bâtiment officiel en relation avec l'administration (Agache 1978) ; mais il peut aussi s'agir d'une grande *villa* (Rogeret 1997, 564).

Enfin, sans que la légitimité de cette démarche soit en question, la réalisation de maquettes pour une présentation muséographique moderne et les restitutions graphiques ou par ordinateurs masquent un problème de fond, l'insuffisance des connaissances et de la compréhension des plans. Il s'agit pourtant d'un point fondamental, car il commande l'interprétation générale du site. S'agissant de plans identifiés par photo aérienne, on ne s'étonnera pas qu'il soit impossible de faire l'histoire du bâtiment et même de lui assigner une date précise. Mais beaucoup de fouilles ne permettent pas d'en dire beaucoup plus. Dans un livre récent, J.-T. Smith (Smith 1997) recense plus de 1 000 sites archéologiques interprétés comme *villae*, repérés dans les provinces occidentales (Gaules, Germanies, Espagne, Bretagne). Ce chiffre est évidemment très en dessous de la réalité, car ces dernières années les progrès de l'archéologie de sauvetage et de l'archéologie préventive ont partout multiplié les découvertes. Ces réserves faites, il a raison de noter que seul un petit nombre de ces opérations a été correctement publié. Un examen approfondi montre en effet que peu ont fait l'objet de relevés précis et encore moins de fouilles assez poussées pour qu'on puisse en connaître la cohésion, le fonctionnement et surtout identifier les phases successives des bâtiments (Smith 1997, 6-11). Beaucoup de restitutions planimétriques ou en élévation de *villae* des provinces occidentales sont de pure fantaisie. Ainsi beaucoup de *villae* d'Angleterre sont représentées avec un ou deux étages, ce qui est peu vraisemblable. La fantaisie des restitutions peut être évoquée à partir de l'exemple emblématique de la *villa* de Blankenheim I qui entre dans la série des villas rhénanes fouillées dans l'entre-deux-guerre. La restitution qui en est faite par Mylius (Mylius 1933) n'a pratiquement rien à voir avec le plan de Oelmann (Oelmann 1928 ; Smith 1997, 264-268). Il convient d'être réservé sur les restitutions que reproduisent les ouvrages généraux sur la maison romaine. Les fonctions des pièces, des cours et des portiques nous échappent le plus souvent.

## *Villa et vicus*

Le développement des recherches sur l'habitat aggloméré d'époque romaine a conduit à réexaminer un certain nombre d'identifications de sites de *villae* et à proposer d'y reconnaître des *vici*. Ce terme *vicus* est utilisé pour désigner ce qu'en France on a appelé « agglomération secondaire », soit un « groupement intermédiaire entre les « villes », siège de l'autorité publique et les villas » (Mangin et Petit 1994, 10). Représenté dans la plupart des régions, ce courant bénéficie d'un phénomène de mode qui s'inscrit dans un processus classique d'inversion conduisant à une dénonciation du schéma colonial romain et à la valorisation des civilisations indigènes et des sociétés paysannes. Le *vicus* serait le grand oublié de l'archéologie ancienne alors qu'il constituait l'habitat par excellence des sociétés paysannes, l'héritier de l'*oppidum* protohistorique, l'ancêtre du village médiéval et moderne. Il est de fait que le progrès des techniques de fouilles et la professionnalisation de l'archéologie ont permis la redécouverte de l'importance de l'habitat rural groupé gallo-romain, ce qui constitue une des avancées de ces dernières années. On a reconnu l'extension de sites que l'on croyait limités aux bâtiments en dur, mettant un terme au mythe des centres monumentaux isolés qui avait pris une grande importance dans la Gaule de l'Ouest à la suite de leur identification comme des *conciliabula*, lieux de rencontre des peuples gaulois. La suite devait montrer qu'il s'agissait d'agglomérations urbaines dont les maisons d'habitation étaient construites en matériaux légers et n'avaient pas été reconnues. Comportant des sanctuaires dans lesquels les cultes dynastiques jouaient un rôle essentiel, ces « petites villes » étaient placées dans la dépendance administrative

des chefs-lieux (Aupert *et al.* 1995). Une typologie des sites d'agglomérations secondaires a donc été proposée. Mais il existe des identifications abusives. En voici deux exemples. Dans son introduction à la *Carte archéologique du Haut-Rhin*, M. Zehner (Zehner 1998, 298) évoque ces difficultés à propos de plusieurs sites, en particulier à propos de Turkheim ainsi que de Rouffach interprété comme un *vicus* et qui figure à ce titre dans *l'Atlas des agglomérations secondaires* (Petry *et al.*, 1994) (Zehner 1998, 73). Dans la partie occidentale du territoire des Pictons correspondant au département des Deux-Sèvres, où les agglomérations de ce type sont plus rares que dans le Haut-Poitou, on a identifié de grandes *villae* comme *vici*. J. et D. Hiernard citent deux exemples de ces identifications abusives, ceux de Fors et de Prahec (Hiernard et Simon-Hiernard 1996, 77, 172-174, 263-265).

En Languedoc, où la recherche sur les agglomérations rurales s'est développée en relation directe avec les travaux des protohistoriens sur les *oppida* et ceux des médiévistes sur les formes du peuplement durant le haut Moyen Âge, l'agglomération de Lunel-Viel étudiée par C. Raynaud est l'exemple classique d'une réinterprétation d'un site qui avait été d'abord identifié comme une *villa* et que l'on aurait pu placer parmi celles, qui, à la fin de l'Antiquité, perdent leur statut de résidence et continuent à être occupées par des populations paysannes (Raynaud 1990). Le site, qui se trouve sur le territoire de la cité antique de Nîmes, était connu au siècle dernier ; des inscriptions y avaient été trouvées et on y plaçait une *villa*. Il n'a pas été dégagé dans son intégralité mais a fait l'objet d'interventions régulières qui, conduites méthodiquement, ont permis à C. Raynaud d'y reconnaître des thermes, des salles à pavement de mosaïques associés à des éléments architectoniques, une voirie, des habitations dont le petit nombre et la modestie contrastaient avec l'importance des locaux agricoles et artisanaux, – le tout formant un ensemble au plan régulier et couvrant environ 1 ha –, des cimetières à inhumation et des espaces cultivés. Une approche spatiale du site, – son positionnement dans le réseau viaire régional –, a montré que Lunel-Viel occupait une position de carrefour dans la centuriation qui structurait le paysage antique dans cette partie du Languedoc. Une présence aristocratique y est prouvée par les épitaphes de deux magistrats de Nîmes trouvées sur le site et qui laissent penser que ces derniers possédaient une résidence familiale dans le *vicus* ou à proximité. Elles montrent que les élites interviennent également dans la vie des communautés villageoises : le luxe des édifices publics résulterait précisément d'évergésies (Raynaud 1990).

Dans son *Manuel d'archéologie*, A. Grenier accordait une attention particulière à la difficulté d'une distinction claire entre *villa* et *vicus*. Il rappelait un passage de Frontin qui, évoquant les conflits juridiques entre propriétaires privés et cités en Afrique, écrit : « les propriétaires privés possèdent dans ces domaines un *populus plebeius* nombreux ainsi que des *vici* entourant des *villae* comme un rempart (*in modum munitionum*) » (Frontin, 53). Il donnait deux exemples où *vicus* désignerait un groupement de fermes : le *vicus Savarus*, nommé par un milliaire (*CIL* XIII, 4549), correspondrait à un groupe de *villae* des environs de Lorquin (Moselle), et le *vicus Ambitarvius* (*vicus supra confluentes* chez les Trévires) qui revendiquait d'avoir vu naître Caligula » (Suétone, *Caligula*, 8) et qui « paraît avoir été composé d'une quarantaine de *villae* éparses dans la forêt qui, de Coblence à Boppard, couronne les hauteurs entre la Moselle et le Rhin » (Grenier 1919 ; Ihm 1894). Les sites majeurs d'Anthée et de Chiragan lui servaient d'illustration. Au siècle dernier, la fouille ancienne de la *villa* de Chiragan avait permis à L. Joulin de proposer qu'elle ait constitué le cœur d'une agglomération d'une quinzaine d'hectares réunissant environ 400 personnes correspondant à une centaine de familles (Grenier 1934, 888). Dans la province de Namur, la *villa* d'Anthée, à laquelle est associée une vingtaine de bâtiments formant une « cité ouvrière », est rangée par A. Grenier parmi les *villae* résidentielles de dimension moyenne (Grenier 1934, 844). Des fouilles anciennes, restées incomplètes (Del Marmol 1881), ont permis de reconnaître à 2 km de là un ensemble de 13 bâtiments alignés irrégulièrement sur une surface de 200 sur 800 m au Bois-des-Dames de Morville sur la commune de Florenne. Dans une petite recension de ce type de site, R. De Meyer (De Meyer 1938) a proposé d'y voir un village de métallurgistes dépendant de la *villa* d'Anthée. Seules des fouilles permettraient d'y voir clair.

Dans la Gaule de l'Ouest, on peut prendre l'exemple de deux sites, le Champ des Pois à Levet dans le Cher (Provost *et al.* 1992, 240-243) et Luynes dans l'Indre-et-Loire (Provost 1988, 108-111). Le Champ des Pois est un vaste complexe qui couvre 16 hectares. Les prospecteurs, Holmgren et A. Leday, y ont découvert « une immense cour à portique d'un ha environ » entourée de bâtiments, deux autres cours, et de nombreux bâtiments à l'intérieur et à l'extérieur d'une très vaste clôture (600 m de long). À proximité, on a reconnu deux temples du type *fanum* dans une enceinte avec galerie à portique. Ce site est interprété comme une agglomération. La proximité de la voie constitue un argument essentiel. Les vestiges de Saint-Venant à Luynes sont interprétés tantôt comme une grande *villa* tantôt comme une agglomération. Au siècle dernier, on y plaçait la capitale des Turons. Cette interprétation n'a plus cours mais la lecture de la notice de la *Carte archéologique* montre que les interprétations divergent. La taille du site, l'étendue des vestiges, la présence d'un aqueduc font penser à un *vicus*. Mais le plan des thermes et celui du

bâtiment auquel ils appartiennent correspondent parfaitement à ce que l'on attend d'une grande *villa*. Il est de même fréquent de voir un prieuré s'installer sur le site d'une ancienne *villa* ; il a hérité de ses fonctions économiques. Les interprétations du site comme *vicus* se fondent sur sa relation avec une route, mais il s'agirait d'une voie de crête d'origine protohistorique, antérieure à la voie romaine Tours-Angers.

Ces sites peuvent appartenir à la catégorie des grandes *villae* autour desquelles se sont développées des agglomérations. Le cas de Gilly, à 4 km d'Albertville, est différent. Dix années de fouilles ont permis de dégager un remarquable ensemble juxtaposant une *villa* occupée aux II^e^ et III^e^ siècles. Mais il existe un second ensemble dans lequel H. Barthélémy reconnaît une autre *villa* et des édifices parmi lesquels les éléments d'un sanctuaire et, peut-être, un théâtre (Barthélémy 1986). Le propriétaire de la *villa*, lui, semble avoir été un notable de l'agglomération. Il s'agit d'un complexe où sont réunies une *villa* et une agglomération qui entre dans le cas décrit par A. Grenier.

## *La distinction entre villa et vicus et les méthodes et concepts de géographie historique*

Le livre de Grenier sur l'occupation du sol n'a pas encore été remplacé dans la bibliographie française. Il n'en reste pas moins dépassé au plan des faits – c'est l'évidence – mais aussi au plan des concepts et des méthodes d'étude – ce qui demande à être justifié et précisé. Il utilise des concepts élaborés par la géographie agraire dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, à une époque où la ruralité dominait. Elle s'attachait à l'analyse du paysage agraire sous l'aspect de la morphologie des parcelles et de leur mode de clôture. L'habitat rural, conçu comme « agencement des espaces habités », était étudié sous trois aspects : sa répartition dans l'espace, le choix du site, la forme des villages et des bâtiments d'habitation et d'exploitation. Accordant une place essentielle à la topographie, cette approche descriptive et analytique convenait au traitement des données archéologiques dans la perspective historique alors dominante qui tournait autour de la pacification romaine. On se proposait en effet d'insérer les données archéologiques dans une trame événementielle fournie par les faits militaires (« l'histoire-bataille ») : invasions (celtiques et germaniques), conquête (romaine), résistances indigènes (face à Rome ou aux Germains). La géographie du peuplement antique accordait un privilège à l'outil topographique parfaitement adapté à une problématique militaire : perchement et déperchement étaient mis en rapport avec les impératifs défensifs. Au groupement de la population sur des sites de hauteur (donc défensifs) qui caractérisait la protohistoire se substituait un habitat de plaine dont la dispersion était reliée à la pacification romaine. La priorité accordée par les historiens à ce type d'approche se retrouve à propos de la centuriation, forme d'aménagement du paysage qu'ils ont utilisée pour reconstituer l'histoire de l'appropriation par Rome du sol provincial [3].

La romanisation de la campagne se traduisait par l'extension du modèle urbain et, dans le domaine foncier, par le développement du grand domaine. Selon une problématique définie par Fustel de Coulanges, il existait une continuité entre finage villageois et domaine gallo-romain : l'origine latine du nom de villages modernes perpétuerait le souvenir des domaines gallo-romains. La toponymie permettait donc d'établir une carte des anciens domaines et, donc des *villae* qui en constituaient le cœur. Reprise par C. Jullian et A. Grenier, cette théorie continue à inspirer une partie de la recherche sur la *villa*. Pour en montrer l'effet désastreux, J. Harmand rappelle que M. Bloch s'était fondé sur la toponymie pour développer la théorie erronée d'un défrichement de la Beauce seulement au haut Moyen Âge, alors que les inventaires archéologiques dont on disposait dès les années 1940 montraient que celui-ci était bien plus ancien (Harmand 1961, 50). Alors même que les principes de l'archéologie moderne étaient parfaitement connus et définis par de Caumont au siècle dernier, l'école historique française s'était engagée dans une recherche caractérisée parce qu'il a appelé le « culte fustelien du texte » (Harmand 1961, 40-42). A-t-elle changé ? Dans une de ses chroniques sur les campagnes, A. Ferdière s'élevait contre M. Labrousse, – un ancien directeur de Circonscription archéologique ! – qui, dans une *Histoire du Rouergue*, écrivait qu'il fallait utiliser « la carte de noms de lieux modernes qui perpétuent ceux des domaines gallo-romains » (Labrousse1979) ; car elle était plus véridique que les découvertes archéologiques ! Fustel de Coulanges avait également proposé une vision juridique de l'espace géographique selon laquelle, dans l'Antiquité romaine, l'autorité appartenait à la ville dont les magistrats régnaient sans partage sur la campagne.

[3] Évoquant les prouesses techniques des arpenteurs, P. Trousset conclut un article sur la centuriation du Sud tunisien par ces mots : « Ils attirent aussi l'attention sur un aspect moins connu de la centuriation romaine : avant d'être un instrument d'assignation ou un outil de la fiscalité romaine, elle est d'abord la signature d'un pouvoir conquérant qui explore et construit son espace » (Trousset 1997, 10). C'est vrai au niveau de la symbolique du pouvoir. Mais cela ne veut pas dire que Rome a envoyé des unités militaires constuire un carroyage inutile.

Reprise par A. Grenier (Grenier 1934, 885), cette vision reste celle d'une majorité d'auteurs. Ainsi, après avoir rappelé les pages célèbres où Max Weber oppose les cités de l'Antiquité classique aux villages de Chine, P. Veyne évacue le problème du village en ces termes : « Simple groupement de maisons, il n'avait pas de rôle administratif à moins d'être une cité à l'état naissant, pourvue d'un embryon d'institutions autonomes » (Veyne 1976, 106-107). On ne s'étonnera donc pas que, jusqu'à ces dernières années, les historiens de l'Antiquité classique ne se soient guère intéressés au village que dans une perspective finaliste consistant à montrer comment il avait pu donner naissance à la ville. Le même point de vue a amené des archéologues à accorder une importance excessive à la question des statuts juridiques dans l'étude des sociétés indigènes (Gros 1998).

Nous avons souligné le renouvellement des connaissances apporté par l'archéologie et la complexité qu'elle démontre. De ce fait, la typologie est devenue un outil essentiel de l'étude des formes de l'habitat. Permettant de mettre de l'ordre dans une énorme documentation, elle raisonne sur les formes et les dimensions des pièces, des caractéristiques de leur agencement et de leur relation avec les espaces de circulation et les cours. On peut cependant distinguer trois situations. Dans un certain nombre de cas, la dispersion dans la campagne était antérieure et la *villa* procède de l'évolution d'une habitation indigène. Illustrée par la fouille de Mayen en Rhénanie, dont A. Grenier a fait un type (Grenier 1934, 784-795), cette situation est fréquente. Nuançant considérablement la rupture introduite par la mise en place des *villae*, les travaux publiés ou en cours de publication donnent même l'impression que c'est la situation normale en Gaule. À cet égard, les travaux réalisés dans la Gaule du Nord et plus particulièrement sur les *villae* de Picardie identifiées par R. Agache (Bayard et Collart 1996) ou les recherches en cours en Limagne sont prometteurs de typo-chronologies plus fines. De ce fait, la seconde situation, celle dans laquelle la *villa* est une création *ex nihilo* en relation avec l'établissement de colons romains ou avec un processus de conquête des terres, a perdu son caractère de normalité. La fouille de Haccourt en Belgique illustre la troisième situation où une *villa* (du type que Harmand appelait « manoir ») est remplacé par une *villa* résidentielle (du type « château »). Dans ce cas, la continuité dans l'occupation d'un site masque une rupture. L'abandon des anciens *oppida* par leurs habitants qui se seraient dispersés dans la campagne, apparaît comme un processus complexe qu'il faut analyser région par région. Il n'est pas brutal et intervient généralement plusieurs générations après la conquête probablement en relation avec le phénomène de développement des grandes et moyennes *villae* du type « manoir » ou « château » autour desquels se constituent de nouveaux groupements. Mais, il est également devenu impossible de généraliser la rupture introduite par la romanisation à travers la mise en place de *villae* : dans bien des régions, il existe une réelle continuité dans la hiérarchie de l'habitat rural.

La géographie agraire a accordé une attention croissante à la dimension sociale et économique des données archéologiques et, par souci de généralisation et de systématisation, a favorisé l'établissement des premières typologies de *villae* puis de *vici*. D'agraire, elle est devenue rurale, c'est-à-dire qu'elle intègre l'étude de faits qui n'étaient pas agricoles, tels que les activités artisanales ou industrielles ou l'impact de l'installation des urbains. Puis est apparue une « géographie spatiale » dont les concepts et les méthodes ont été utilisés par les archéologues pour l'analyse du « territoire ». S'agissant de la période antique, l'espace n'est plus appréhendé seulement comme espace de la cité mais aussi comme un espace géographique auquel peuvent être appliqués les concepts utilisés en analyse spatiale, en particulier celui de centralité. La cartographie des *villae*, dont la possession constitue l'assise économique des élites urbaines, met en évidence la polarisation de l'espace autour de la ville. Théoriquement, les *villae* se répartissaient à l'intérieur d'un cercle dont la ville constituait le centre, dont le rayon était déterminé par l'éloignement maximum des *villae*. La mise en place et le fonctionnement d'un tel réseau traduisent l'emprise de la ville sur la campagne et correspondaient à une situation historique précise, le haut Empire romain (Hodder et Milet 1980 ; Leveau 1984).

La géographie actuelle développe des méthodes de traitement de l'espace qui relèvent des mathématiques appliquées aux sociétés. Largement utilisées par les préhistoriens pour l'analyse « intra site », les techniques de quantification ont fait leur apparition dans l'analyse de l'espace des sociétés antiques grâce à la mise au point d'un programme d'analyse statistique multivariée par des archéologues du Sud-Est en collaboration avec des géographes spatialistes, le programme *Archaeomedes* (Favory et Fiches 1994). Appliquée aux variables archéologiques de 934 sites gallo-romains, une analyse a permis de définir onze classes de sites (Favory et Raynaud 1999). Cette classification a pour objectif d'ordonner les sites identifiés en prospection, pour lesquels on ne dispose pas de plan mais d'une image de surface qui consiste en une zone où l'on observe des vestiges, remontés par les labours ou mis au jour par l'érosion, Les *villae* sont à rechercher dans les trois classes supérieures. La classe I (7 % des sites) regroupe des sites définis comme « fermes indigènes » et « petites *villae* » ; elle rassemble des *villae* de taille moyenne à grande, implantées à la fin du I$^{er}$ s. av. J.-C. et au siècle suivant. Les *villae* de grande importance sont à rechercher dans les deux dernières classes : la classe J (4 %) réunit de grandes *villae* et de petites agglomé-

tions qui se caractérisent par une longue durée ; enfin, la classe K (2 %) regroupe les sites les plus importants, grandes agglomérations ou grandes *villae* dotées d'ateliers artisanaux. Cette classification se distingue de la démarche typologique classique – avec laquelle elle ne fait pas double emploi – en ce que, à la différence des types, les classes ne sont pas définies au préalable. La caractérisation des sites procède de descripteurs archéologiques (superficie, matériaux de construction,…) pour lesquels chaque fois des modalités ont été distinguées. S'agissant d'un programme d'étude spatiale, les critères proprement archéologiques ne sont pas les seuls utilisés. Ils sont complétés par des descripteurs chronologiques (date d'implantation, durée d'occupation, occupation antérieure) et topo-géographiques éclairant les conditions d'implantation et de développement des sites. D'autres permettent d'envisager le degré d'influence d'un site sur le paysage environnant. Combinés entre eux par le biais de traitements statistiques, ces descripteurs concourent à définir ces classes dont nous venons de voir des exemples. La méthode propose une hiérarchisation statistique utilisant des variables quantitatives et qualitatives. L'analyse factorielle des correspondances (AFC) produit une représentation géométrique des relations entre les caractères, des relations entre les sites et des relations entre les sites et les caractères. La classification hiérarchique ascendante (CAH) détermine des groupes de sites présentant des profils proches. Fondées sur des combinaisons spécifiques de caractères, les classes de sites obtenues sont ainsi statistiquement représentatives de la réalité régionale ou microrégionale. Ainsi une *villa* donnée (ou un réseau de *villae*) n'est-elle plus définie de manière absolue mais par rapport aux autres formes de l'habitat, quels qu'en soient le rang et la taille. La méthode autorise une véritable caractérisation des sites à différentes échelles spatiales (microrégionale, régionale, interrégionale) ; elle permet également d'appréhender de manière raisonnée leur degré d'influence dans la structuration du réseau de peuplement.

## *Conclusion*

L'ensemble des recherches évoquées ici sans doute trop rapidement montre la fécondité du dialogue pluridisciplinaire qui s'est instauré entre les approches trop souvent confondues du philologue, de l'archéologue et de l'historien. La géographie moderne y a maintenant sa place. S'agissant du problème social et politique qui nous occupe, l'archéologie spatiale ouvre la voie à une évaluation du rôle des élites dans la structuration des campagnes. Elle permet de poser en termes nouveaux la question de l'habitat. Ainsi les traitements statistiques élaborés pour le programme *Archaeomedes* ne distinguent pas entre *villa* et *vicus* et ne sont d'aucun secours pour préciser des typologies qui, elles-même, nous renseignent très mal sur les réalités sociales, économiques et administratives correspondant aux édifices qu'elles réunissent sous la dénomination de *villa*. Doit-on pour autant conclure sur une note pessimiste ? Sans doute pas. Car cette difficulté est inhérente à l'objet même de l'étude. En fait, ni les données textuelles ni les données archéologiques ne justifient l'opposition que l'on établit entre ces deux termes. Elle n'a pas plus de pertinence en termes d'analyse spatiale. La définition du *vicus* pose de grands problèmes (Tarpin 1999). En fait*villa*, – qui en français a donné le mot ville –, et *vicu*s ne s'opposent pas en terme de groupement et de dispersion ; ils ont la même origine et s'opposent à *domus* et à *urbs* pour désigner des formes de l'habitat rural. Car si cet habitat est rural, aucun des deux n'est nécessairement agricole.

Il présente aussi la caractéristique commune d'être pleinement intégré au système romain, ce qui se traduit par la présence des élites romaines. Il y a une vingtaine d'années bientôt, P.-A. Février avait consacré une étude à « la présence fréquente des magistrats municipaux dans le terroir des cités. Cela afin d'écarter un des arguments avancés pour parler d'une fuite des propriétaires terriens vers la campagne au IV$^{e}$siècle » (Février 1981). Des inventaires épigraphiques complétés par l'étude de quelques mausolées lui permettaient de démontrer que cette présence aristocratique dans le monde rural à la fin de l'Antiquité s'inscrivait dans une tradition et qu'elle ne pouvait pas être expliquée par un mouvement de fuite. Maintenant son propos doit être élargi aux agglomérations secondaires que nous qualifions de *vici*.

### *Bibliographie*


AGACHE (R.) 1978.– *La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude*, Amiens, 1978.

*Ager IV. Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité. Habitat et peuplement aux IV$^{e}$ et V$^{e}$ siècles. Montpellier, 11-14 mars 1998*. À paraître.

ANSELMINO (L.), BOUCHENAKI (M.), CARANDINI (A.), LEVEAU (PH.), MANACORDA (D.), PAVOLINI (C.), PUCCI (G.), SALAMA (P.), 1989.– *Il Castellum del Nador. Storia di una fattoria fra Tipasa e Caesarea (I-VI sec. D.C.)*, Rome.

AUPERT (P.), FINKER (M.), TASSAUX (F.), 1998.– Agglomé-

rations secondaires de l'Aquitaine Atlantique. *In* : P. Gros (dir.), p. 45-60.

BARTHÉLÉMY (H.), 1986.– Gilly, Un site gallo-romain alpin. *In* : *Revue archéologique de Narbonnaise*, 19, p. 211-244.

BAYARD (D.), COLLART (J.-L.) (dir.) 1996.– De la ferme indigène à la villa romaine. *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial, 11/1996.

DEL MARMOL (E.), Fouilles du Bois-des-Dames à Morville - Anthée. *Annales de la Société archéologique de Namur*, 15, 1881, p. 220-224.

DURLIAT (J.), 1990.– *Les finances publiques de Dioclétien aux Carolingiens (284-889)*, Sigmaringen.

FAVORY (F)., FICHES (J.-L.) (dir.), 1994.– Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Études microrégionales. *Documents d'Archéologie française*, 42, 339 p.

FERDIÈRE (A.), 1988.– *Les campagnes en Gaule romaine*. Paris, Errance, 2 vol.

FÉVRIER (P.-A.), 1981.– Villes et campagnes des Gaules sous l'Empire. *Ktema*, 6, p. 359-372.

GRENIER (A.), 1985.– *Manuel d'Archéologie Gallo-romaine*, t. 2, *Archéologie du sol*, Paris, 1934 (rééd. 1985).

GRENIER (A.), 1919.– *Villa*. *In* : C. Daremberg, E. Saglio, E. Pottier, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Paris, t. 5.

GROS (P.) (dir.), 1998.– *Villes et campagnes en Gaule romaine*, 120e congr. Nat. Soc. Hist. Scient., Aix en Provence, 1995, Archéologie, Paris.

GROS (P.), 1998.– Villes et « non-villes » : les ambiguïtés de la hiérarchie juridique et de l'aménagement urbain. *In* : P. Gros (dir.), p. 11-25.

HARMAND (J.), 1951.– Sur la valeur archéologique du mot « villa ». *Revue archéologique*, 6e série, 38, P. 155-157.

HARMAND (J.), 1961.– *Les origines des recherches françaises sur l'habiat rural gallo-romain*, Bruxelles.

HARMAND (J.), 1987.– L'écran du mot *villa* et les réalités. Points de vue sur la ferme en Gaule romaine. *In* : *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, p. 471-481.

HARMAND (J.), 1988.– La maison de ferme et le manoir en Gaule romaine. *Latomus*, 47, p. 294-317.

HARMAND (J.), 1990.– Le château en Gaule romaine. *In* : *Latomus*, juillet-septembre, p. 623-657.

HIERNARD (J.), SIMON-HIERNARD (D.), 1996.– *Les Deux-Sèvres - 79*, Carte archéologique de la Gaule, Paris.

HODDER (I.), MILLET (M.), 1980.– Romano-British villas and towns. *World Archaology*, 12, 1, p. 69-76.

IHM, 1860.– *In* : Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopedie des klassischen Altertumswissenschaft*, 1894, t. 1, 2, p. 1860.

LABROUSSE (M.), 1979.– L'Empreinte romaine. *In* : H. Enjalbert (dir.), *Histoire du Rouergue*, Toulouse.

LEVEAU (P.), 1984.– Caesarea de Maurétanie et son territoire. Contribution à l'étude des rapports ville-campagne dans l'Empire romain. *Collection de l'École française de Rome*, 70, 556 p.

MAEYER de (R.), 1938.– Gebouwengroepen en verkeescentra in Romeinsch Belgie. *L'Antiquité Classique* 7, p. 302-305.

MANGIN (M.), PETIT (J.-P.), 1994.– *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*, Paris.

MYLIUS (H.), 1933.– *In* : *Bonner Jahrbücher*, 138, p. 11-21.

OELMANN (F.), 1928.– Römische Villen in Rheinland. *Archäeologischer Anzeiger*, col. 236-240.

PETRY (F.), KERN (E.), VIROULET (B.), WOLF (J.-J.), PLOUIN (S.), LAFON (X.), 1994.– Alsace. *In* : J.-P. Petit, M. Mangin, *Atlas des agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, p. 147-171.

PROVOST (M.), 1993.– Le Val de Loire dans l'Antiquité. *Gallia*, 52e supplément, CNRS Éditions, 1993, 425 p.

PROVOST (M.), CHEVROT (J.-C.), TROADEC (J.), HOLMGREN (J.), 1992.– *Le Cher - 18*, Carte archéologique de la Gaule, Paris.

PROVOST (M.), 1988.– *L'Indre et Loire - 37*, Carte archéologique de la Gaule, Paris.

PUCCI (G.), 1989.– Le iscrizioni di M. Cincius Hilarianus. *In* : Anselmino *et al*.

RAYNAUD (C.), 1990.– *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault). La fouille du quartier ouest (1981-1983)*. Annales littéraires de l'Université de Besançon, 422, Paris, 353 p.

Recherche (La) archéologique en France, 1985-1989, Paris, Ministère de la Culture, 1984.

ROGERET (I.), 1997.– *La Seine Maritime, 76, Carte archéologique de la Gaule*, Paris.

SMITH (J. T.), 1997.– *Roman villas. A study in social structure*, London/New York.

TARPIN (M.), 1999.– *Oppida vi capta, vici incensi…* Les mots latins de la ville. *Latomus*, 58, fasc.2, p. 279-297.

THOMAS (Y.), 1986.– À Rome, pères citoyens et cités de pères (IIe siècle av. J.-C.-IIe siècle ap. J.-C.). *In* : A. Burguière, C. Klapisch-Zuber (dir.), *Histoire de la famille, 1 - Mondes lointains, Mondes anciens*, Paris, p. 195-230.

TROUSSET (P.) 1995.– Un nouveau document sur la limitation de C. Vibius Marsus (sud-tunisien). *In* : W. Groenman-van Waateringe, B. L. van Beek, W. J. H. Willems, S. L. Wynia, *Roman Frontier Studies*, p. 3-11.

VEYNE (P.), 1976.– *Le Pain et le Cirque*, Paris.

ZEHNER (M.), 1998.– *Le Haut-Rhin - 68*, Carte archéologique de la Gaule, Paris.